FORUMS POUR LES CONSOMMATEURS

THC TEST SALIVAIRE

Par Profil supprimé Posté le 07/05/2019 à 11h16

Bonjour à tous,

J'ai une conso de cannabis occasionnelle (de temps en temps 5gr le temps d'un we, une ou deux fois par mois). Sur le tableau des positivité on me dit que ça peut rester jusqu'à 8 jours pour un consommateur très régulier. Ca fait 9 jours depuis mon dernier joint, et j'ai peur d'être encore positif au test salivaire, malgré ma conso occasionnelle.

Je lis tout et n'importe quoi sur internet, et des personnes m'ont raconté des histoires comme quoi "ouais j'ai un pote il fume 2 tafes en soirée et 3 jours plus tard il se fait encore controler positif" ou alors un autre qui me raconte qu'il a arrêté de fumer 5 jours avant et que le test a quand meme réagi. Et le plus gros qui me sort que on peut etre positif 2 semaines voir meme plus dans la salive ...

Je sais plus quoi croire, je dois prendre la voiture demain et je stresse d'un contrôle. J'ai récupéré mon permis il y a trois mois et le reperdre à nouveau me faire suer énormément.

Des avis ? Témoignages ? On essaie de m'enfumer ou est-ce vraiment possible d'être controlé positif avec tout ce laps de temps ?

Merci !

3 RÉPONSES

Moderateur - 07/05/2019 à 12h11

Bonjour B68,

D'après la consommation que vous rapportez, c'est à dire aucune consommation depuis 9 jours, un éventuel test salivaire devrait être négatif.

Toutefois, il existe des variabilités individuelles et nous ne pouvons jamais être complètement certains du résultat d'un test de dépistage.

Bien à vous

Drogues info service

Profil supprimé - 07/05/2019 à 12h23

Merci pour votre réponse.
Et dans le cas d'un test positif, si je demande une prise de sang pour confirmer ça peut passer ? Etant donné que le THC dans le sang reste très peu de temps, ça pourrait leur prouver que je n'ai pas consommé ?

Moderateur - 07/05/2019 à 13h57

Lors d'un contrôle routier, quand un test salivaire est positif, un deuxième prélèvement salivaire est effectué en vue d'une analyse quantitative précise.

Si vous souhaitez un prélèvement sanguin, c'est à vous d'en faire la demande aux forces l'ordre au moment du contrôle.

Selon la consommation que vous déclarez (aucune consommation depuis au moins 9 jours), l'analyse sanguine devrait être négative.

Bien à vous

Drogues info service